

Politique culturelle

2026



MRC DE
CHARLEVOIX-EST

Territoire
d'émotions
4 saisons



Table des matières

Mot du préfet	3
Mise en contexte	4
Définition de la culture de la MRC de Charlevoix-Est	5
Vision de développement culturel	6
Principes directeurs	7
Orientations	8
Remerciements	17

Mots du préfet



C'est avec enthousiasme que la MRC de Charlevoix-Est présente sa nouvelle politique culturelle. Avec cet outil, nous réaffirmons la place centrale que nous accordons à la culture et à un développement qui reflète les réalités et les aspirations actuelles de notre milieu.

Fruit d'une démarche participative réunissant une grande diversité d'acteurs, cette politique propose une vision claire, fédératrice, mobilisatrice et orientée vers des actions concrètes, au bénéfice de l'ensemble de la population.

En tant que préfet, je suis fier de présenter ce document stratégique et je remercie chaleureusement les élus, de même que toutes les personnes et tous les comités qui ont contribué à sa réalisation.

La culture est un moteur puissant pour notre territoire : elle soutient notre attractivité, stimule notre économie et enrichit la qualité de vie de nos collectivités. La mise en valeur de notre patrimoine, qu'il s'agisse de nos paysages, de notre architecture, de nos savoir-faire ou de nos traditions, génère des retombées durables et ouvre la voie à de nouvelles possibilités, notamment en tourisme et en entrepreneuriat culturel.

Cette politique s'inscrit résolument dans une dynamique de développement. Elle traduit notre volonté d'agir en partenariat et de faire évoluer notre milieu au rythme de celles et ceux qui animent Charlevoix-Est.

Elle définit des orientations claires pour soutenir la création, valoriser notre patrimoine et intégrer pleinement la culture au développement global de la MRC.

Michel Couturier,
préfet de la MRC de Charlevoix-Est

Mise en contexte

Les pages qui suivent présentent la deuxième politique culturelle de la MRC de Charlevoix-Est. Ce nouvel outil de planification a pour fonction de continuer de structurer et propulser le développement culturel du territoire. Pour mettre en œuvre cette politique, la MRC entend s'appuyer sur les forces vives du milieu culturel régional et sur les autres forces qui la distinguent : sa riche histoire, ses paysages époustouflants, son patrimoine immatériel et l'incroyable créativité de ses artistes.

Le contenu des pages qui suivent s'appuie sur le portrait culturel du territoire, réalisé en amont. Il s'appuie également sur le résultat de nombreuses discussions. D'abord, celles tenues avec plusieurs représentant(e)s du milieu culturel, dans le cadre d'une journée de consultation. Ensuite, celles tenues avec l'ensemble des municipalités du territoire et avec divers(e)s intervenant(e)s des milieux communautaires et scolaires durant l'été et l'automne 2025.

La MRC de Charlevoix-Est reconnaît les retombées positives de la culture sur la santé globale des individus et sur la création de communautés saines et résilientes : meilleure santé physique et mentale, augmentation du désir d'interconnexion sociale, développement d'aptitudes individuelles, augmentation de la capacité collective à résoudre des conflits, etc. Elle constate également que la culture, sous toutes ses formes, peut avoir des

retombées économiques très importantes sur son territoire. Selon les données de Statistique Canada en 2021^[1], chaque dollar investi par une ville ou un gouvernement pour la production de biens et services culturels génère au total le double en effet multiplicateur sur le PIB. Toujours selon les mêmes données de Statistique Canada, la production de biens et services culturels crée également beaucoup plus d'emplois que d'autres secteurs.

À travers cette politique, la MRC de Charlevoix-Est affirme sa volonté de faire de la culture un moteur de vitalité, d'innovation et de fierté. L'équipe de la MRC veut bâtir un territoire vivant, créatif et solidaire, où chaque initiative culturelle devient une occasion de se rapprocher, de s'épanouir et de rayonner. La culture évolue, tout comme la communauté. La MRC de Charlevoix-Est s'engage à rester à l'écoute des tendances et des savoirs émergents, pour adapter ses actions aux besoins de demain. L'équipe de la MRC souhaite faire de la culture un levier puissant de développement et un héritage qui sera transmis avec fierté.

^[1] Hill Strategies. 2013. *Les arts et le bien-être individuel au Canada. Les liens entre les activités culturelles et la santé, le bénévolat, la satisfaction à l'égard de la vie et d'autres indicateurs sociaux en 2010.*
<http://hillstrategies.com/resource/les-arts-et-le-bien-etre-individuel-au-canada/?lang=fr>

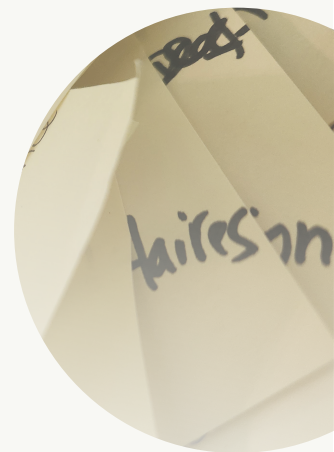


Définition de la culture de la MRC de Charlevoix-Est

Pour la MRC de Charlevoix-Est, la culture est bien plus qu'un héritage : elle représente une force vivante qui traverse le temps et relie les générations. Elle tisse l'identité collective et s'offre en partage à celles et ceux qui viennent découvrir le territoire, reconnu comme l'un des berceaux de la villégiature au Canada.

La culture, pour la MRC de Charlevoix-Est, c'est une riche histoire qui remonte à des milliers d'années et qui continue de s'écrire chaque jour. C'est un patrimoine immatériel d'envergure, ancré dans la relation développée avec la nature caractéristique de la région : pratiques de chasse, drave, vie en forêt, forge, expressions, légendes, toponymes, musique, chansons et bien plus encore. Elle se définit aussi par la créativité des artistes et des écrivain(e)s de toutes époques et de tous niveaux de professionnalisation.

La culture se situe à la croisée des ambitions sociales, économiques et environnementales et elle inspire les décisions prises au sein de la MRC. Un développement durable ne peut exister sans elle, car elle est le ciment qui unit les valeurs et les projets de la MRC.



Vision de développement culturel

Dans un horizon de 10 ans, il est souhaité collectivement que la vie culturelle de la MRC de Charlevoix-Est soit...



Solidement enracinée dans les patrimoines collectifs;



Portée par l'élan créatif et le dynamisme des artistes et des travailleurs culturels;



Un vecteur essentiel de cohésion sociale;



Ouverte et enrichie par la diversité des personnes qui composent la communauté;



Affirmée par une identité culturelle forte, distincte et reconnue.

Principes directeurs

Les principes directeurs sont les pierres d'assise de la politique culturelle. Il s'agit, en quelque sorte, d'un code de conduite que la MRC de Charlevoix-Est se donne pour mettre en œuvre la politique et contribuer au développement de la culture sur le territoire.

1 Développer tout en respectant l'authenticité

Développer la vie culturelle et le tourisme culturel tout en préservant le caractère chaleureux, humain et authentique de la MRC de Charlevoix-Est. S'assurer que ceux et celles qui habitent le territoire continuent de s'y reconnaître.

2 Positionner le/la citoyen(ne) au cœur du développement culturel

Au sein d'un territoire bénéficiant d'une économie touristique dynamique et en croissance, positionner les besoins du/de la citoyen(ne) au cœur du développement culturel.

3 Favoriser l'équité et l'inclusion

Œuvrer à ce que tous puissent avoir accès à une offre culturelle de qualité, et ce, peu importe leur âge, leur identité de genre, leur origine, leur situation géographique ou économique.

4 Maintenir une riche collaboration avec la MRC de Charlevoix

Maintenir la collaboration et l'échange d'informations avec la MRC de Charlevoix et les autres partenaires régionaux dans l'optique de favoriser un développement culturel cohérent partout dans Charlevoix.

5 Contribuer à protéger l'environnement et la nature

Tendre à concevoir et à réaliser des activités à faible empreinte environnementale.



Orientations

1.

Objectifs de l'orientation #1 Milieu culturel

Objectif 1.1

Favoriser la concertation et la collaboration au sein du milieu culturel de Charlevoix-Est.

Actualiser et maintenir à jour le bottin des artistes, artisans, artisanes, porteurs et porteuses de tradition.

Faciliter la concertation au sein du milieu culturel par des événements réseautage.

Faciliter l'échange d'informations au sein du milieu culturel.

Objectif 1.2

Contribuer à faire connaître les offres culturelles du territoire dans toute leur diversité.

Définir l'identité culturelle de la MRC de Charlevoix-Est et la faire connaître.

Se doter d'une stratégie régionale de communication des offres culturelles et activer cette stratégie.

Objectif 1.3

Offrir des conseils, un soutien financier ou un soutien technique aux organismes culturels et aux artistes et artisans du territoire.

Se doter d'une stratégie régionale de développement et de maintien du bénévolat et activer cette stratégie.

Offrir de la formation et des outils de développement aux artistes et aux travailleurs culturels, dont en processus de mutualisation et en collecte de données sur les clientèles.

Maintenir le soutien financier aux projets d'artistes de tous niveaux de professionnalisation.

Contribuer au financement d'initiatives et de projets culturels.

Se doter d'un outil de suivi des effets des investissements en culture de la MRC à court, moyen et long terme.

Objectif 1.4

Collaborer avec diverses instances et partenaires pour stimuler le tourisme culturel.

Collaborer à des initiatives de promotion des offres culturelles de la région auprès des clientèles touristiques.

Encourager la forfaitisation entre attraits culturels et offres en plein air ou agrotourisme.

Créer un point de chute pour les questions concernant la tenue de tournages dans la région.

2.

Accès à la culture

Augmenter l'accès à la culture en tenant compte de la réalité démographique et géographique du territoire.

La MRC de Charlevoix-Est est caractérisée par de grands espaces majestueux et des paysages culturels variés qui attirent les touristes depuis plus de 200 ans. Les montagnes, l'accès à l'eau et les points de vue époustouflants ravissent les amateurs de plein air. Les paysages de la MRC fascinent également les artistes depuis le milieu du 20^e siècle. Mais surtout, ceux et celles qui résident sur ce territoire bénéficient d'un cadre de vie exceptionnel, tout en devant relever les défis qu'il impose.

En effet, la faible densité de population de la MRC de Charlevoix-Est (6,7 habitants au kilomètre carré), de même que la distance séparant chaque municipalité engendrent des défis, notamment en matière de développement culturel. D'abord, parce qu'il est plus difficile d'y offrir (et d'y maintenir) des services culturels de proximité. Puis, parce que la mobilité y représente un défi pour ceux et celles qui n'ont pas accès à une voiture et/ou qui n'ont pas de permis de conduire : les jeunes et une certaine proportion d'ainé(e)s. Soulignons que la densité de population n'est pas appelée à augmenter. Selon l'Institut de la statistique du Québec, la population de la MRC de Charlevoix-Est devrait diminuer de 9,1 % d'ici 2051. De plus, le territoire est actuellement marqué par un fort vieillissement de la population; la proportion des citoyen(ne)s âgé(e)s de 55 ans et plus augmentera au cours des 30 prochaines années.

Malgré ces réalités géographique et démographique, le territoire est parsemé d'offres culturelles variées, dont plusieurs offertes à l'année. Il a été observé que les offres culturelles sont surtout concentrées à La Malbaie et dans ses alentours.

En tenant compte de ces réalités, la MRC de Charlevoix-Est souhaite continuer d'œuvrer à augmenter l'accès à la culture sur tout le territoire.

^[2] Institut de la statistique du Québec (ISQ), Perspectives démographiques des MRC du Québec, mise à jour 2025. https://statistique.quebec.ca/cartovista/demographie_prj_pop_mrc/index.html

2

Objectifs de l'orientation #2 **Accès à la culture**

Objectif 2.1

Appuyer une décentralisation des offres et des activités culturelles sur l'ensemble du territoire.

Appuyer les bibliothèques municipales afin de renforcer leur rôle de pôle culturel local.

Encourager les initiatives citoyennes en culture, comme la création de clubs et d'associations voués aux loisirs culturels.

Objectif 2.2

Contribuer à améliorer l'accès physique aux lieux et aux offres culturelles pour tous et toutes les citoyen(ne)s de la MRC.

Soutenir les projets d'activités culturelles itinérantes permettant de rejoindre les citoyen(ne)s plus isolé(e)s.

Contribuer à l'étude des solutions possibles à l'enjeu de la mobilité sur le territoire dans l'optique de favoriser un meilleur accès à la culture (et aux loisirs).

Continuer de faire connaître les services de mobilité disponibles sur le territoire.

Objectif 2.3

Contribuer à ce que des citoyen(ne)s de toute condition économique puissent bénéficier de la vie culturelle de la région.

Encourager le maintien et le développement d'offres culturelles abordables pour la population locale par un support technique ou financier.

Collaborer avec les organismes communautaires de la région afin de rejoindre les citoyen(ne)s plus vulnérables dans une optique de participation culturelle.

3.

Participation culturelle

Favoriser la participation culturelle, notamment dans l'optique de développer le dialogue entre les cultures et les générations.

Depuis 2020, la population de la MRC de Charlevoix-Est a connu une certaine croissance, provoquée notamment par l'immigration internationale et interrégionale. La présence de plus en plus marquée de ces nouveaux arrivants et nouvelles arrivantes, provenant du Québec et d'ailleurs dans le monde, induit l'arrivée de nouvelles idées et de pratiques culturelles différentes. En parallèle à ce portrait positif, le territoire demeure marqué par un fort vieillissement de la population et s'attend à une baisse démographique dans les prochaines décennies.

La culture est un puissant outil de développement de cohésion sociale. Grâce aux arts, à la littérature, aux loisirs culturels et au patrimoine, il est possible de continuer de favoriser l'inclusion et l'épanouissement des nouveaux résidents et des nouvelles résidentes. Il est aussi concevable d'œuvrer à faciliter le dialogue entre les générations et contrer l'isolement des aîné(e)s. Le développement culturel peut également constituer un levier pour freiner l'exode.

Les organismes culturels du territoire, par leurs actions, contribuent significativement à la création d'un lien social sur le territoire. La MRC de Charlevoix-Est, grâce à la mise en place de plusieurs initiatives culturelles, œuvre dans le même sens. De plus, depuis quelques années, de nouvelles offres culturelles voient le jour. Néanmoins, plusieurs organismes culturels du territoire observent encore un faible taux de participation de la population locale aux activités proposées (festivals, visites de lieux, activités ponctuelles, etc.). De plus, on remarque souvent une faible adhésion de la population aux nouvelles offres culturelles.

La MRC de Charlevoix-Est souhaite favoriser la participation culturelle, notamment dans l'optique de rassembler davantage les différentes générations de citoyen(ne)s ainsi que les nouveaux arrivants, nouvelles arrivantes et la population déjà résidente.

3

Objectifs de l'orientation #3 **Participation culturelle**

Objectif 3.1

Développer et/ou stimuler le développement d'offres culturelles visant des clientèles participant moins à la vie culturelle.

Faciliter la création et la promotion d'activités et d'offres visant les hommes de tous âges, notamment en créant des ponts entre la culture, le sport et le plein air.

Collaborer au développement d'offres pour les clientèles adolescentes.

Encourager la tenue d'activités de développement des compétences en littéracie.

Objectif 3.2

Concevoir et/ou encourager la création d'activités intergénérationnelles.

Outiller les organismes pour qu'ils puissent facilement créer et maintenir des offres d'activités intergénérationnelles (ex. : guide des bonnes pratiques, conseils, formations).

Concevoir et/ou soutenir la création d'activités intergénérationnelles (ex. : groupes de cuisine adolescents-aînés, activité de collecte de mémoire par les jeunes, etc.).

Objectif 3.3

Favoriser une plus grande participation des citoyen(ne)s aux activités culturelles de la région.

Collaborer à une ou des activités rassembleuses et festives visant à faciliter les rencontres entre la population nouvellement arrivée et celle qui habite déjà le territoire.

Se doter d'un programme d'ambassadeur(-trice)s culturel(le)s.

Appuyer la consommation de culture chez les enfants, notamment en contexte scolaire.

Sonder la population locale afin de mieux comprendre comment il est possible d'augmenter la participation culturelle (mieux identifier les freins et leviers).

À la suite du sondage, se doter d'un plan d'action spécifique pour stimuler la participation culturelle et activer ce plan.

4.

Patrimoine

Préserver et mettre en valeur les patrimoines de la MRC de Charlevoix-Est.

Les patrimoines de la MRC de Charlevoix-Est se démarquent, tant par leur variété que par leur ancrage dans des pans très importants de l'histoire du Québec et du Canada. Par exemple, le lieu historique national de La Malbaie, reconnu comme un des plus anciens lieux de villégiature au pays. Ou encore le site qui témoigne de la naissance des alliances franco-amérindiennes, à Baie-Sainte-Catherine.

Le territoire de la MRC de Charlevoix-Est contient 16 lieux ou bâtiments patrimoniaux reconnus, qu'ils soient classés, désignés ou cités. Déjà deux églises y ont été requalifiées et d'autres sont en voie de l'être. On y compte 15 organisations spécialisées en patrimoine, dont deux énomusées et deux musées agréés. De plus, le riche patrimoine immatériel y est préservé et mis en valeur par plusieurs initiatives. On dénombre au minimum 26 porteur(-euse)s de tradition dans Charlevoix-Est, œuvrant dans des secteurs très divers, allant de la musique au travail du métal. Ces porteur(-euse)s transmettent aux générations futures un savoir-faire traditionnel appris de manière orale ou par compagnonnage.

Finalement, l'écosystème culturel de ce territoire est particulièrement performant en matière de culture scientifique. Quatre organismes y étudient et interprètent les particularités géologiques de la MRC de Charlevoix-Est, qui s'avèrent uniques au monde.

La MRC dispose de nombreux leviers pour contribuer, encore davantage, à la préservation et à la mise en valeur des patrimoines de son territoire comme l'inventaire du patrimoine bâti qu'elle termine présentement. Elle souhaite continuer à s'impliquer dans le développement de ce domaine culturel, notamment en favorisant le transfert des connaissances.

4

Objectifs de l'orientation #4 Patrimoine

Objectif 4.1

Contribuer à préserver, étudier et mettre en valeur le patrimoine immatériel du territoire.

Favoriser la préservation du patrimoine immatériel en facilitant le transfert de connaissances des porteurs de traditions et en documentant leurs pratiques.

Collaborer à des études et à des projets de mise en valeur de ce patrimoine immatériel.

Objectif 4.2

Assurer la protection, la préservation et la mise en valeur du patrimoine bâti de la MRC.

Offrir un soutien technique aux municipalités, aux organismes et aux propriétaires privés dans des projets visant la protection, la restauration ou la requalification de bâtiments et de sites patrimoniaux.

Mettre en valeur le patrimoine bâti et archéologique de la région par diverses initiatives d'interprétation.

Accompagner les municipalités dans l'attribution de statuts de protection en vertu de la Loi sur le patrimoine et le maintien des statuts existants.

Diffuser les guides et coffres à outils en restauration et préservation de biens immobiliers patrimoniaux destinés aux propriétaires et offrir de la formation.

Gérer une enveloppe de financement destinée aux propriétaires d'immeubles patrimoniaux d'intérêt.

Se doter d'outils d'aide à la décision en matière de préservation du patrimoine bâti destiné aux élu(e)s et aux municipalités.

Objectif 4.3

Favoriser la protection et la valorisation des paysages culturels.

Profiter de la synergie régionale en matière de paysage (étude sur les paysages de TC) afin d'approfondir la recherche et la connaissance en matière d'ensembles et d'entités de paysage.

En collaboration avec Paysages Capitale-Nationale (PCN), s'arrimer aux projets d'observatoire des paysages et de haltes panoramiques afin d'assurer la protection des vues emblématiques prioritaires de la MRC.

Objectif 4.4

Stimuler la création d'un patrimoine interculturel.

Encourager l'organisation d'activités réunissant des porteur(-euse)s de tradition d'ici et d'ailleurs, dans l'optique de favoriser les échanges et le transfert de connaissances.

Se doter d'un guide pour la construction et la mise en valeur d'un patrimoine interculturel pour la MRC de Charlevoix-Est et assurer son appropriation par les parties prenantes concernées.

Remerciements

Nous remercions tous ceux et celles qui ont participé aux entretiens semi-dirigés, tenus en amont de la rédaction de la politique culturelle.

Luc Cauchon

Maire de la Ville de Clermont

Josyanne Gauthier

Directrice générale de la Municipalité de Saint-Siméon

Odile Comeau

Mairesse de la municipalité de Saint-Irénée

Donald Kenny

Maire de la Municipalité de Baie-Sainte-Catherine

Michel Couturier

Maire de la Ville de La Malbaie

Lise Lapointe

Directrice générale de la Municipalité de Saint-Aimé-des-Lacs

France D'Amour

Directrice générale de la Ville de Clermont

Alexandra Simard

Directrice générale de la Municipalité de Saint-Irénée

Myriam Gagnon

Directrice générale de la Ville de La Malbaie

Éric Thivierge

Directeur général de la Municipalité de Notre-Dame-des-Monts

Patricia Aubé

Conseillère à la vie étudiante, Centre d'études collégiales en Charlevoix

Mitchell Dion

Directeur général, Tourisme Charlevoix

Sarah Renau-Céré

Chargée de projet en immigration, MRC de Charlevoix-Est

Alexis Côté

Chargé de projet au Service d'accueil des nouveaux arrivants

Amélie Gagné

Conseillère en développement culturel, Direction de la Capitale-Nationale et de Chaudière-Appalaches, ministère de la Culture et des Communications

François Rochette

Coordonnateur de Formation continue Charlevoix

Johanne Dallaire

Chargée de projet pour les démarches locales MADA, MRC de Charlevoix-Est

Maryse Gagnon

Technicienne en loisir, Centre de services scolaire de Charlevoix

Marie-Noèle Thibault

Directrice, Groupe Action Jeunesse de Charlevoix

Odile Comeau

MRC de Charlevoix-Est

Nous remercions également ceux et celles qui ont participé à la journée de consultation du milieu le 17 septembre 2025.

Alexis Beaudoin - *Musée de Charlevoix*

Stéphanie Bergeron - *Service de la Culture La Malbaie*

David Bernard - *GUEPE*

Dominique Bernier - *Cratère et marées*

Claude Boulet - *Productions Claude Boulet*

Marie-Lyne Cauchon - *Forge menuiserie Cauchon*

Guillaume Couture - *Héritage Charlevoix*

Élise Dubuc - *Comité pêche à la fascine*

Amélie Gagné - *Ministère de la Culture et des Communications*

Patrice Gagnon - *Go-Xplore.com*

Monik Giguère - *Au coeur des arts de Saint-Siméon*

Serge Lacasse - *Université Laval*

Christelle Lavoie - *Bibliothèque Laure-Conan*

Gabrielle LeBlanc - *INRS*

Isabelle Anne Messier - *Ateliers de théâtre à La Malbaie*

Nadia Murray - *Le Dôme - groupe de recherche sur la chanson*

Daniel Robichaud - *Domaine Forget*

Caroline Rossetti - *Desjardins*

Guillermo Saldana - *Université Laval*

Hélène Simard - *Bibliothèque Adolphe-Basile-Routhier*

Gaétan Sirois - *Société d'aide au développement des collectivités (SADC)*

Marianne Tremblay - *Centre de services scolaire de Charlevoix*

Sydgie Valcourt - *Agente de développement municipal à la Municipalité de Saint-Siméon*

Claudia Villeneuve - *Tourisme Charlevoix*

Josée Tremblay - *Ciné-Club Charlevoix*

Annie Vaillancourt - *MRC de Charlevoix*

Dulce Vivar - *MRC de Charlevoix-Est*



Comité de suivi de la politique culturelle

Catherine Gagnon

Coordonnatrice du développement culturel et patrimonial, MRC de Charlevoix-Est

Stéphane Charest

Directeur de l'aménagement du territoire et de l'évaluation, MRC de Charlevoix-Est

Caroline Dion

Directrice générale adjointe, MRC de Charlevoix-Est

Jean-Christophe Maltais

Directeur général, MRC de Charlevoix-Est

Martine Néron

Agente de développement économique, MRC de Charlevoix-Est

Ce projet a été réalisé grâce au soutien financier du Fonds régions et ruralité (FRR) de la MRC de Charlevoix-Est et a bénéficié d'une aide financière des partenaires de l'Entente de développement culturel (EDC) intervenue entre la MRC de Charlevoix-Est et le ministère de la Culture et des Communications (MCC) du Québec.